



Conseil Municipal

Mercredi 23 juin 2010 à 20h

Espace Senet - Salle Guy de Maupassant

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès verbal de la séance du 20 mai 2010.
- Adoption d'un vœu relatif au service public de La Poste.
- Compte rendu des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Information SDIS sur le regroupement des corps de sapeurs pompiers de Triel-sur-Seine et de Chanteloup-les-Vignes.
 1. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter un avenant au contrat départemental de subvention.
 2. Augmentation du Coefficient d'Occupation des Sols au titre de l'article L.127-1 du Code de l'Urbanisme.
 3. Mise en révision du Plan Local d'Urbanisme.
 4. Rétrocession d'un alignement de 119m² sis 49 chemin des Nourrées.
 5. Création d'une Ecole municipale de danse.
 6. Règlement intérieur de l'Ecole municipale de danse.
 7. Tarifs publics de l'Ecole municipale de danse.
 8. Ouverture d'une classe d'inclusion scolaire à l'Ecole des Hublins.
 9. RAM – Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines.
 10. Règlement intérieur du Relais Assistantes Maternelles (RAM).
 11. Modifications des évictions et des règles à respecter dans les structures multi accueils.
 12. Déplacement des bureaux de vote n° 6 et n° 7 et création d'un 10^e bureau de vote.
 13. Attribution de logements pour nécessité absolue de service – Révision de la délibération du 23 septembre 2009.
 14. Questions diverses.

Le Maire,

Joël MANCEL